

Accessions à l'Organisation mondiale du commerce

Le Canada continue de jouer un rôle actif dans le processus d'accession à l'OMC. Notre objectif est double :

- obtenir pour les exportations canadiennes de produits et de services un accès plus large, non discriminatoire et prévisible aux marchés;
- veiller à la mise en place de régimes transparents et fondés sur des règles sur les nouveaux marchés, ce qui contribuera à la stabilité et à la prospérité économique dans le monde.

Comme on l'a mentionné, l'OMC compte désormais 145 membres, l'Arménie, la Chine, la Lituanie, la Moldavie et le Taïpei chinois figurant parmi ses membres les plus récents. L'ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM) ne deviendra membre qu'après le processus de ratification à l'échelle nationale. FYROM deviendra légalement membre 30 jours après sa notification au Secrétariat de l'OMC de l'achèvement de la procédure de ratification. Désormais arrivé au stade final de son processus d'accession, le Cambodge devrait avoir conclu son accord d'accession d'ici à ce qu'ait lieu la Cinquième Conférence ministérielle de l'OMC en septembre 2003, ce qui fera du Cambodge le premier pays le moins avancé à se joindre à l'OMC depuis 1995.

L'année dernière, le Canada a activement participé aux négociations en vue de l'accession d'un grand nombre de postulants, dont la Russie, l'Arabie saoudite, l'Ukraine et le Vietnam. Par ailleurs, le Canada travaille activement avec d'autres membres pour faciliter l'accession des pays les moins avancés, reconnaissant que leur adhésion les soutiendrait dans leurs efforts en matière de développement et les aiderait à devenir des participants à part entière au système commercial mondial. On considère également que leur adhésion dynamisera et appuiera la libéralisation du commerce et, de manière plus générale, le système commercial multilatéral. Les membres ont accentué leurs efforts à la suite de l'engagement pris à Doha de faciliter et d'accélérer les négociations avec les pays les moins avancés postulants.

Les négociations portant sur l'accession d'un pays se déroulent sur deux niveaux parallèles, soit aux niveaux multilatéral et bilatéral. Au cours des négociations multilatérales, un groupe de travail de l'OMC, formé de membres intéressés, étudie le régime commercial et économique du pays postulant pour y relever les aspects incompatibles avec les obligations découlant d'une accession à l'OMC et déterminer les changements qu'il devra y apporter pour les rendre conformes aux règles de l'Organisation. Les progrès accomplis dépendent de ces changements, qui concernent la transparence, l'exactitude et les détails fournis par le postulant dans ses réponses aux questions posées par les membres du groupe de travail. En participant aux délibérations du groupe de travail, le Canada s'assure que l'accession du postulant à l'OMC permettra d'établir des conditions plus prévisibles et moins discrétionnaires sur son marché.

Parallèlement aux délibérations du groupe de travail, les membres de l'OMC engagent avec le postulant des négociations bilatérales sur l'accès à ses marchés. Au cours de ces négociations bilatérales, le Canada cherche principalement à obtenir la réduction ou l'élimination des droits de douane et des obstacles non tarifaires qui nuisent à l'accès des produits et des services qui intéressent les sociétés canadiennes. Le Canada encourage les postulants à consolider leurs engagements tarifaires, à accorder un accès non discriminatoire et à souscrire aux divers accords zéro-zéro pour l'élimination des droits de douane ainsi qu'aux mesures d'harmonisation des tarifs douaniers de l'OMC.

Les positions qui seront défendues au cours des négociations relatives aux accessions sont élaborées à l'échelle interministérielle et après consultation des gouvernements provinciaux et territoriaux et du secteur privé. Ces négociations représentent une excellente occasion de résoudre les difficultés qui se présentent aux entreprises canadiennes sur les marchés du postulant.

Pour obtenir plus d'information sur le processus d'accession à l'OMC, consultez le site Web de l'OMC (www.wto.org/french/thewto_flacc_flacc_f.htm).